

que de droit et condamne le demandeur aux dépens devant cette cour de Révision."

Dussault, Mercier et Dupuis, avocats du demandeur.

W. Paterson, avocat de la défenderesse.

* * *

NOTES. — L'article 1152 C. c. fait défendre la compétence du tribunal de la valeur du loyer ou des dommages réclamés. Voir les causes citées dans le Code de p. c. de Beullac articles 48 et 1152.

"Dans une poursuite entre locateur et locataire où ce dernier poursuit pour recouvrer \$21.12 de dommages causés par l'eau provenant de la couverture de la maison louée, et pour forcer le propriétaire à réparer ce toit ou à être autorisé à le faire à sa place jusqu'à concurrence d'une somme de \$90.00, l'action doit être intentée à la cour de Circuit, appelable, comme dans une action au-dessus de \$100.00. C. c., 1899, *Choquette vs Belanger*, 5 R. L. n. s. 52.

"Une action entre locateur et locataire, dans laquelle le locataire demande des réparations, ou à défaut la résiliation du bail, et à tout événement une somme de \$12.50 à titre de dommages, est de la compétence exclusive de la cour de Circuit, et l'incompétence de la cour Supérieure étant *ratione materiae*, le tribunal devait d'office renvoyer la cause devant le tribunal compétent. C. R., 1901, *Laframboise vs Cato*, R. J. Q., 19 C. S., 185.

"La juridiction de la cour de Circuit, dans une cause au-dessous de cent dollars, résultant de rapports entre locateur et locataire est exclusive, même si, à la demande de deniers est jointe une demande de résiliation d'un bail excédant cent dollars. Partant le jugement de la cour de Circuit sur cette demande est final et une inscription à la cour d'Appel de ce jugement sera rejeté sur motion. B. R., 1905, *Palliser vs The Consumers Cordage Co.*, 12 R. J., 540.

La jurisprudence est maintenant fixée dans le sens des termes de l'article 1152 C. c., par la cour Suprême: — "An action by the lessor under arts. 887, 888 C. C. P. to recover possession of leased premises from an overholding tenant where a demand of \$46 is joined for their use and occupation